**MOTION**

**Projet de loi pour une immigration maîtrisée**

**et un droit d’asile effectif**

**L’assemblée générale de la Conférence des bâtonniers de France et d'Outre-mer**, connaissance prise du projet de loi pour une *immigration maîtrisée et un droit d’asile effectif* débattu en session plénière par le Sénat depuis le 19 juin :

**CONSIDERANT** le mouvement de grève initié depuis le 13 février 2018 par les avocats intervenant devant la cour nationale du droit d’asile et de leur demande de soutien de la profession,

**DENONCE** les conséquences sur la prétendue effectivité du droit d’asile en France de ce projet de loi,

**RAPPELLE** que la loi du 29 juillet 2015 avait déjà entraîné des modifications préoccupantes des procédures dans un objectif d’accélérer la gestion des dossiers des demandeurs d’asile,

**S’INDIGNE** particulièrement des dispositions suivantes :

- la diminution du délai après l’entrée sur le territoire français pour déposer une demande d’asile à l’OFPRA, passant de 120 jours à 90 jours,

- la réduction du délai pour exercer un recours contre la décision de l’OFPRA passant de 1 mois à 15 jours, alors que le délai de droit commun en droit administratif est de deux mois,

- L’absence de caractère suspensif de certains recours devant la CNDA,

- la possibilité d’imposer aux demandeurs d’asile, tout au long de la procédure, une langue qui n’est pas la leur,

- la fin de la notification des convocations et décisions par lettre recommandée et leur remplacement par une notification par simple affichage dans les locaux de la CNDA,

- le recours généralisé à la visio-conférence

**S’OPPOSE** à ce qu’elle considère comme une quasi suppression, par des dispositions procédurales, du droit d’asile en France,

**APPORTE** en conséquence son entier soutien au mouvement de grève des avocats intervenant devant la CNDA,

**EXIGE** une profonde modification du texte qui, en l’état, n’est pas digne des valeurs fondamentales de la République ni des engagements internationaux de la France.

**A Toulouse, le 22 juin 2018**